

LE MOCI Le moniteur du
commerce
 international lemoci.com

Canada

Guide business 2014



- Publiscope -
Spécial
Azerbaïdjan



**La diversification
en marche**

Gabon

Guide business 2014





L'acteur clé de la logistique internationale



5
continents

40
pays

3500
collaborateurs

un savoir-faire unique
des solutions sur-mesure

Le guide Moci de la logistique & des transports à l'international - 5^e édition, 2014



Ce guide, accessible au plus grand nombre, est dédié aux entrepreneurs qui se lancent à l'export. Car lorsqu'une entreprise décroche ses premiers contrats à l'export et décide d'intégrer les marchés étrangers dans sa stratégie commerciale, une nouvelle aventure commence. Même dans l'Union européenne, où subsistent de nombreuses barrières culturelles et quelques particularismes administratifs. On le découvre aisément dans ce guide, à la lecture du récit très didactique du parcours d'un entrepreneur fabricant de chaises en matière plastique du Massif Central vers ses nouveaux clients en République tchèque et en Corée du Sud.

Foires et salons France-monde 2014 4 100 rendez-vous pour entreprendre à l'international



Malgré la généralisation des usages Internet, les salons professionnels restent des lieux de rencontres business privilégiés pour les entreprises. La sélection 2014 que nous vous proposons est plus riche que l'an dernier : 3 900 foires et salons professionnels à l'étranger, 190 en France, soit près de 4 100 événements. De 97 pays étrangers proposés en 2013, on est passé à 116 pays ! Comme chaque année, nous fournissons des informations précieuses pour faire gagner du temps à nos lecteurs : labels qualités (657 cette année), pavillons collectifs français (249 mentionnés pour 2014).

Rapport CIAN 2014 Les entreprises françaises & l'Afrique



Le rapport Afrique 2014 du Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN) et du Moci confirme la prospérité de nos entreprises, mais indique aussi une insuffisance voire une dégradation de l'environnement des affaires qui bride l'envolée économique tant attendue.

Les entreprises françaises, dans un environnement africain difficile, disposent de l'atout majeur qu'est l'expérience comme en témoignent leurs excellents résultats publiés dans ce Rapport.

Cet avantage comparatif, il faut le jouer très vite et très fort dans une conjoncture qui reste encore porteuse.

France-Russie : 3 milliards de contrats français garantis par l'État, enjeu des sanctions

3,060 milliards d'euros : tel était le niveau des encours de contrats d'exportation garantis par Coface pour le compte de l'État français à fin 2013, situant la Russie au cinquième rang du top 10 des pays de destination. En cas d'interruption pour raison politique, il faudra verser des indemnités aux exportateurs ou à leurs banques...

Lire la suite sur www.lemoci.com

Ubifrance-Afii : au-delà de la fusion, l'enjeu du redéploiement international

En dehors de la fusion des deux agences qu'elle dirige depuis le 12 mars, un autre chantier sensible se profile à court terme pour Véronique Bédague Hamilius : celui de la répartition géographique du réseau international du nouvel ensemble. Le sujet est particulièrement suivi par le ministère des Affaires étrangères et fait l'objet d'un lobbying actif de l'Uccife... Lire la suite sur www.lemoci.com

Agroalimentaire : Sopexa doit se rapprocher d'Agrotech/Ubifrance... et de l'entreprise

Loin d'être remis en cause, le rapprochement entre Sopexa (Société pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires) et le département Agrotech (agroalimentaire et équipement agricole) d'Ubifrance, est, toutefois, gelé, le temps que soit opérationnelle la future grande agence issue de la fusion entre l'Afii (Agence française pour les investissements internationaux) et Ubifrance...

Lire la suite sur www.lemoci.com

UE/Russie : la question de la Crimée aggrave des relations commerciales déjà tendues

Les tensions entre l'Union européenne (UE) et la Russie à propos de l'Ukraine et de la Crimée interviennent dans un contexte déjà largement envenimé sur le plan des relations économiques par le dossier des approvisionnements en gaz de certains États membres, mais aussi des relations commerciales entre Bruxelles et Moscou, à peine deux ans après l'adhésion de la fédération de Russie à l'OMC...

Lire la suite sur www.lemoci.com

**POUR
CONTACTER
LA RÉDACTION
01 53 80 74 00**

**POUR VOUS ABONNER
01 53 80 74 30
abonnement@lemoci.com
Toutes nos offres p. 75**

**POUR JOINDRE
LE SERVICE
PUBLICITÉ
+33 (0)1 49 70 12 07**

PLANÈTE

- 3 Mode d'emploi
- 6 • **Négociations de libre-échange UE/États-Unis**
- **Russie : les contrats et les projets français menacés par la crise ukrainienne**
 - Revue de sens
 - Tableau de bord du commerce international
 - The good ideas

PAYS & MARCHÉS

Agenda

48 Salons, missions et rencontres

Appels d'offres & projets

52 Appels d'offres, projets industriels

FINANCE

- 72 Financement export : Bpifrance veut travailler avec les banques commerciales
- 73 Tableau de bord du risque de change de FULLHEDGE

TRANSPORT & LOGISTIQUE

- 74 Bercy avec la Douane veut accélérer la diffusion du statut OEA en France

JURIDIQUE, DOUANE & FISCALITÉ

- 76 **Fiche douane pratique n° 83**
- 78 **Réglementations**

14 GUIDE BUSINESS CANADA

22 Entreprises

Comment ils ont réussi dans le pays

26 Relations bilatérales

La France, petit exportateur, mais gros investisseur

29 Coopération bilatérale

La technologie au service de l'international

30 Secteurs Porteurs

• Sciences de la vie, TIC, informatique, agroalimentaire

34 Réglementation

Ce qu'il faut savoir pour s'implanter et exporter

38 Pratique

54 GUIDE BUSINESS GABON

60 Entreprises

Comment gagner sur un marché étroit mais exigeant

64 Relations bilatérales

La France fait face à de nouveaux émergents

66 Secteurs Porteurs

Biens de consommation, tourisme, développement urbain

70 Pratique

LE MOCI

ÉDITEUR Sedec SA

11 rue de Milan - 75 009 Paris - France
Téléphone : +33 (0) 1 53 80 74 00
www.lemoci.com

Directeur de la publication

Vincent Lалу

RÉDACTION

Rédactrice en chef : Christine Gilguy (31)
Grand reporter : François Pargny (23)
Ont collaboré à ce numéro : Venice Affre, Suzanne Dansereau, Bernard Parent, Julie Roy
Maquette : Delphine Miot, rédactrice graphiste (37)
Pour joindre votre correspondant par téléphone, composez le +33 (0) 1 53 80 74 suivi des deux derniers chiffres du poste.

PUBLICITÉ

Directeur Commercial :

Philippe Chebanco (10)

Directeur de Clientèle Internationale :

Christophe Bonami (01)

Directrice de Clientèle Internationale :

Pauline Conjard (07)

Antenne régionale sud : Karine Rosset

(+33 (0)4 26 84 57 87)

Assistante commerciale

et responsable technique :

Cindy Renaud (14)

Fax de la publicité : +33 (0) 1 49 70 12 69

MOCI EVENEMENTS

Chef de projet pôle Événement :

Benoît de Montmarin

(+33 (0)1 49 70 12 73)

GESTION, ADMINISTRATION

Directrice générale adjointe :

Delphine Chêne

Directrice de la diffusion et du Web :

Michèle Marcaillon

Directrice du marketing :

Victoria Irizar

Directeur de la fabrication :

Robin Loison

Webmaster : Pierre Lалу

Comptabilité, gestion :
Évelyne Montecot (08), Valérie Perrin

Conception graphique : amarena

Impression

Imprimerie de Champagne
Rue de l'Etoile de Langres
ZI Les Franchises - 52200 Langres
Commission paritaire,
Publication n° 0916 T 81051
ISSN : 0026-9719. Dépôt légal à parution
L'adresse électronique des

collaborateurs permanents est :

prenom.nom@lemoci.com

Copyright : toute reproduction, même partielle, des textes et documents parus dans le présent numéro est soumise à l'autorisation préalable de la rédaction Magazine bimensuel.

Photo de couverture : D.R., F. Pargny, Rabbit75_fot - Fotolia.com
Abonnement 1 an (24 numéros + Lettre confidentielle + accès web limité) 285,88 euros TTC.

Service abonnement :

Tél. : 01 53 80 74 30

abonnement@lemoci.com

Tarif étranger : nous consulter

Planète

Les pays en développement ont attiré davantage d'investissements directs étrangers que les pays développés en 2013

Le planisphère des flux d'IDE



Les flux d'investissements directs étrangers (IDE) vers les pays en développement ont atteint un record de 759 milliards de dollars en 2013, en hausse de 6,2 % par rapport à 2012, d'après la dernière édition du *Global Investment Trends Monitor* publié par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (Cnuced).

Cette catégorie de pays représente 52 % des IDE mondiaux. La Chine est le pays en développement qui a attiré le plus d'IDE en 2013 avec 127 milliards de dollars, suivi de la Russie (94 milliards), des Îles Vierges britanniques (92 milliards) et de Hong Kong (72 milliards). Ces quatre pays tiennent le haut du pavé dans le classement des 20 économies mondiales ayant attiré le plus d'IDE. Viennent ensuite le Brésil (63 milliards) et Singapour (56 milliards) respectivement 7^e et 8^e du classement.

Les flux d'IDE vers les économies développées ont augmenté de 11,6 % à 576 milliards de dollars en 2013, montrant des signes de reprise, mais encore loin des 866 milliards enregistrés en 2011. De plus, bien que la croissance des flux d'IDE vers les pays développés ait été presque deux fois supérieure à celle des économies en développement en 2013, cela n'a pas suffi à restaurer leur posi-

tion de premiers destinataires de flux d'IDE. Les pays développés représentent, pour la deuxième année consécutive, 39 % du total des flux d'IDE, une part qui demeure à un niveau historiquement bas et nettement inférieure à celle des pays en développement. Avec des IDE estimés à 159 milliards de dollars, les États-Unis arrivent en tête du classement des 20 premières économies mondiales en termes d'IDE entrants. Les IDE à destination de l'Union européenne (UE) sont passés de 207 milliards de dollars en 2012 à 286 milliards l'année dernière. Au cours des dernières années, quatre petites économies de l'UE ont accueilli la majorité des IDE : Belgique, Irlande, Pays-Bas et Luxembourg, des pays qui offrent aux investisseurs étrangers un environnement fiscal favorable. Les flux entrants dans ces quatre destinations ont atteint un total de 100 milliards de dollars en 2013. L'Irlande, avec 46 milliards de dollars investis, occupe la 10^e place du classement. Au total, les flux d'investissements directs étrangers (IDE) dans le monde ont progressé de 11 % en 2013, à 1 461 milliards de dollars (contre 1 317 milliards en 2012).

Venice Affre

entrants dans les 20 premières économies du monde (en milliard de dollars)



Source : UNCTAD - Global Investment Trends Monitor, n° 15 - 28 janvier 2014

Négociations de libre-échange UE/ États-Unis : bilan du 4^e round de pourparlers à Bruxelles

La 4^e session de négociations du Partenariat transatlantique du commerce et d'investissement (TTIP) s'est achevée vendredi 14 mars à Bruxelles. Soulignant des « progrès réguliers » sur tous les piliers du futur accord, les négociateurs en chef, Ignacio Garcia Berbero côté européen et Dan Mullaney côté américain, ont assuré leur volonté partagée de trouver des « solutions innovantes » sur les dossiers qui fâchent refusant pourtant de s'y attarder lors de la conférence de presse qui a bouclé ce nouveau round de pourparlers.

Or, les points d'achoppement sont nombreux, reconnaît-on volontiers en coulisses. « Les négociations sont entrées dans le vif du sujet, c'est maintenant que les choses se corsent », confiait un proche du dossier à la Commission européenne. Considéré comme la partie la plus facile, le volet tarif douanier, par exemple, s'annonce déjà plus compliqué que prévu. Le 21 février dernier, les parties ont procédé à l'échange d'offres sur ce chapitre, provoquant une première déception dans le camp des Européens. Ces derniers auraient mis sur la table une baisse immédiate des droits de douane de 96 %, ne les conservant que pour les produits sensibles comme le bœuf, le porc et la volaille. Washington n'aurait proposé que 88 % selon des informations qui restent à confirmer.

Autre sujet sensible : l'accès aux marchés publics, les Européens souhaitant que leurs entreprises puissent accéder aux appels d'offres de l'autre côté de l'Atlantique sans faire l'objet de discriminations à cause du Buy American Act. « On ne peut pas imaginer la signature d'un

accord sans de grandes ambitions sur ce sujet », assure-t-on à Bruxelles qui a fait de ce chapitre une priorité. Mais rien de nouveau, à ce stade. Les négociateurs auraient juste « examiné comment aller vers un échange d'offre sur les marchés publics et les services », explique-t-on à la Commission.

Le volet sur la cohérence réglementaire n'aurait pas non plus beaucoup avancé. Les obstacles techniques au commerce ont déjà fait l'objet de propositions écrites dont le détail n'a pas été rendu public. Quant aux chapitres sanitaires et phytosanitaires, « les propositions seront échangées en temps voulu », évoque sans plus de détails un négociateur européen. Lors du dernier round de négociations, les parties ont examiné – avec une cohorte d'experts et de régulateurs des

deux bords – la méthode pour assurer une plus grande compatibilité des règles dans certains secteurs clés comme les produits pharmaceutiques, les cosmétiques, l'automobile ou les produits chimiques. Compte tenu de « préférences collectives » très différentes de part et d'autre de l'Atlantique, la bataille s'annonce rude mais l'enjeu dépasse de loin le strict cadre d'un accord UE/États-Unis, comme le souligne Elvire Fabry, chercheur au think tank Notre Europe : « S'ils réussissaient les négociations, alors Européens et Américains parviendraient à mettre en place un mécanisme précurseur pour traiter le principal défi des accords commerciaux du XXI^e siècle : la convergence réglementaire ».

*Kattalin Landaburu
à Bruxelles*

Compte tenu de « préférences collectives » très différentes de part et d'autre de l'Atlantique, la bataille s'annonce rude

L'écueil de l'arbitrage investisseurs/État

Le TTIP devra-t-il inclure un mécanisme de règlement des différends investisseurs/État (ISDS) comme le souhaitent les Américains ? « La France n'est pas d'accord avec l'inclusion d'un tel mécanisme », explique Nicole Bricq précisant qu'il pourrait permettre, par exemple, à une entreprise américaine d'attaquer un État membre s'il considère qu'une législation nuit à ses intérêts. Depuis peu les Allemands se sont rangés du côté des Français. « les États-Unis offrent aux investisseurs de l'UE une protection suffisante à travers leurs juridictions nationales. De même, les investisseurs américains dans l'UE bénéficient d'une protection juridique suffisante dans les tribunaux allemands », a déclaré la ministre allemande des

Affaires économiques, Brigitte Zypries, devant le Bundestag le 12 mars dernier. Même son de cloche du côté des ONG et des syndicats, qui redoutent qu'un tel mécanisme dissuade les États de réglementer en matière sociale et environnementale. Les poursuites menées par le leader mondial du tabac Philip Morris contre l'Uruguay et l'Australie, relatives aux avertissements sanitaires sur les paquets de cigarettes, constituent à leurs yeux un dangereux précédent. La levée de boucliers de certains pays et de la société civile a conduit Bruxelles à lancer une consultation publique de trois mois sur le sujet. En attendant, la négociation sur ce point est suspendue.

K. L.

Russie : les contrats et les projets français menacés par la crise ukrainienne

3,060 milliards d'euros : tel était le niveau des encours de contrats d'exportation garantis par Coface pour le compte de l'État français à fin 2013, situant la Russie au cinquième rang du top 10 des pays de destination. En cas d'interruption pour raison politique, il faudra verser des indemnités aux exportateurs ou à leurs banques.

L'enjeu en termes financiers et d'emplois, est donc loin d'être négligeable en ces temps de disette budgétaire et de campagne électorale (municipales, européennes) si jamais le bras de fer actuel entre d'une part les Européens et Américains et d'autre part le régime de Vladimir Poutine à propos de l'indépendance de la Crimée et de son rattachement à la Fédération de Russie devait se traduire par une escalade de sanctions. Outre celles décidées par les États-Unis, d'une part, l'Union européenne, d'autre part, contre des personnalités liées à la crise ukrainienne, à l'heure où nous écrivons, est évoquée la vente d'une partie des réserves américaines stratégiques d'or noir sur le marché mondial, ce qui pourrait alors entraîner la chute du cours pétrolier et affecter directement la Russie.

En cas de nouvelle montée des tensions, les contrats français dans la défense, comme la vente de deux navires militaires de projection et de commandement « Mistral », éminemment politiques et sensibles, pourraient être annulés. Tout



1 200 sociétés françaises opèrent à Moscou et en Russie.

comme différentes affaires dans le domaine aéronautique et aérospatial (avions Airbus, hélicoptères Écureuil...), la construction de wagons dans les chemins fer, le pétrole et l'énergie.

Dans le rail, le partenariat d'Alstom avec son homologue russe TMH est devenu une référence. Une lettre d'intention a aussi été signée entre la SNCF et les chemins fer russes RZD pour développer leur coopération dans la recherche et l'apprentissage de la grande vitesse. Mais que se passerait-il si le patron de RZD, Vladimir Iakounine, subissait de la part des Européens le même sort que viennent de lui réserver les États-Unis, qui ont inscrit le nom de ce proche de Vladimir Poutine sur leur liste noire.

Dans le domaine aérospatial, il se murmure aussi que l'achat de plusieurs lan-

ceurs russes Soyouz serait annulé. Quant à l'énergie, le développement du gisement gazier de Yamal en zone arctique pourrait être gelé. En effet, le projet Yamal LNG est piloté par Total avec le deuxième producteur de gaz russe, Novatek.

À la tête de la Chambre de commerce franco-russe (CCIFR), Emmanuel Quidet, également président d'Ernst & Young dans ce pays, appelle de ses vœux la mise en place de « solutions raisonnables » dans le cadre d'un dialogue « constructif ». Selon la CCIFR, « 1 200 sociétés françaises travaillent en Russie, et plus de 6 000 entreprises travaillent au total avec la Russie (en prenant en compte les importations et exportations entre les deux pays) ».

Christine Gilguy et François Pargny

Ukraine : pas de reconstruction sans aide internationale

Kiev ne peut plus compter sur les 15 milliards de dollars (dont trois milliards déjà versés) promis par Moscou, et Naftogaz, qui importe le gaz russe, est lourdement endetté auprès du géant russe Gazprom. La situation risque même de s'aggraver, si Moscou met un terme à tout rabais, ce qui obligerait alors le gouvernement d'Arseni Iatseniouk à payer un des tarifs les plus élevés en Europe.

En fait, le Premier ministre doit rapidement trouver une aide pour éviter tout risque de défaut souverain. Théoriquement, cette possibilité est faible, puisque les réserves de change représentent encore trois à quatre mois d'importations. Mais le niveau d'alerte est atteint. L'Ukraine aura rapidement besoin

d'un soutien financier très important. L'Union européenne a proposé 11 milliards d'euros, dont 1,6 milliard d'aide directe, et la Commission européenne pousse à la levée temporaire d'une grande partie des droits de douane à l'entrée des produits ukrainiens dans l'espace économique européen.

Le Fonds monétaire international aurait également évoqué une somme de 15 milliards de dollars, mais faute de stabilité politique, il hésite. En vérité, le FMI hésite d'autant plus que, par le passé, les gouvernements ukrainiens n'ont jamais tenu leurs engagements. À l'heure où nous écrivons, Kiev doit encore convaincre le FMI, comme l'UE, de passer à l'acte.

F. P.